

1862

VOYAGE EN SUISSE

PAR

M. XAVIER MARMIER

Auteur du VOYAGE PITTORESQUE EN ALLEMAGNE

ILLUSTRATIONS DE MM. ROUARGUE FRÈRES



CHAPELLE DE TEL, SUR LE LAC D'URI

PARIS

MORIZOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

5, RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ, 5

A voir de loin le Suchet avec sa pointe de rocs, ses larges flancs nus, parsemés seulement çà et là de tiges de sapins, on ne croirait pas qu'il y a là des habitations humaines. On y trouve pourtant, à quelque distance l'un de l'autre, quatre beaux chalets, et l'un des plus beaux est celui qui est construit à la sommité même de la montagne.

Ces chalets ne sont occupés que pendant quatre mois de l'année. Ce sont tout simplement de larges maisons en bois, des espèces de *loghouses*, qu'on ne pourrait habiter dans la mauvaise saison. D'un côté, un hangar où l'on traite les vaches; de l'autre, une chambre sombre où l'on porte les seaux de lait; une autre chambre plus sombre encore et pareille à une cave, où l'on range les fromages de Gruyères; une cuisine dont une large cheminée occupe tout l'espace; et, près de cette cuisine, un misérable cabinet avec une table-grossière et un lit, c'est-à-dire quelques planches revêtues d'une paille et d'une couverture. Là, il n'y a ni écurie, ni foin.

Il est convenu que le troupeau sur lequel on spéculé doit rester jour et nuit dans les pâturages. Là, il n'y a ni cellier ni grenier. Les pauvres gens qui viennent s'installer dans le chalet pendant l'été, ne vivent que de pain et de laitage. De temps à autre seulement, ils tempèrent leur frugal régime par un morceau de viande et un verre d'eau-de-vie.

Les domaines des montagnes ne rapportent guère que deux et demi pour cent. Mais ils n'exigent que très-peu de soins, très-peu de frais, et sont en général fort recherchés. Celui qui possède un de ces commodes domaines n'a point à se préoccuper du labeur agricole, ni des intempéries qui menacent la récolte. Que l'été soit trop chaud ou trop pluvieux, que des gelées funestes détruisent

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

415

le germe du blé dans les vallons, ou que la grêle ravage les arbres fruitiers, n'importe; il loue, chaque année, pour une somme déterminée, son chalet et ses pâturages. Le locataire va au printemps chercher en Suisse les belles et grasses vaches dont il a besoin. Il paye ordinairement pour la jouissance de chaque vache, pendant quatre mois, deux louis; il a un fruitier auquel il donne, pour le même temps, huit louis, et deux ou trois domestiques à chacun desquels il ne peut guère donner moins d'un louis par mois. Que si l'on ajoute à cela les frais de voyage en Suisse, la nourriture des gens de service, quelques dépenses imprévues, quelques accidents peut-être, tels que les maladies ou la perte d'une vache, dont il faut alors rembourser le prix, la somme des dépenses de celui qui loue un de ces chalets doit s'élever à six mille francs. Pour couvrir cette dépense et retirer quelque bénéfice de sa spéculation, il n'a qu'un espace de quatre mois, et le produit de son beurre et de ses fromages. Mais les pâturages des montagnes sont couverts d'une herbe épaisse, onctueuse. Les vaches s'y jettent avec ardeur et y puisent des sucs excellents. Le matin, quand on les rassemble pour les traire, elles ont les mamelles pleines, et le soir également. Les domestiques du chalet, ou, pour nous servir de l'expression du pays, les *armaillés*, vont de l'une à l'autre avec un petit tabouret à un seul pied, attaché par une courroie à leur ceinture, posent le pied ferré de cet escabeau sur les planches du hangar, s'asseyent, et quelques minutes après, versent dans la chaudière du fruitier, un seau de lait, blanc comme la neige et écumeux comme l'eau du torrent. L'opération finie, les vaches retournent à l'herbage, et le fruitier se met à la besogne. Il fait ordinairement, chaque jour, deux, et quelquefois trois fromages du poids de vingt-cinq à trente kilogrammes. Dans les quatre mois de bail, il peut facilement ainsi fabriquer quinze milliers de fromages qui, à cinquante francs le cent (prix modique), lui donnent une somme de sept mille cinq cents francs. De plus, il tire encore un assez bon produit de sa vente de crème et de beurre. Ainsi,

jusque dans ses rigueurs apparentes, la nature est encore compatissante et généreuse : les flancs escarpés de la montagne sauvage se couvrent de plantes fécondes, et le sol qui jamais n'a été ouvert par le soc de la charrue, donne pourtant une heureuse moisson à l'homme industriel.

J'avais entrepris mon excursion par une soirée orageuse. Bientôt la pluie tomba à flots, et je fus obligé de m'arrêter au premier chalet. Après avoir stationné là devant un bon feu que les armaillés attisaient d'une main hospitalière, mon compagnon et moi nous nous remîmes en marche, et nous arrivâmes de nuit à un autre chalet qu'on appelle la *Belle-Caustère*. Heureusement que notre guide avait fait maintes fois ce trajet, et connaissait toutes les sinuosités du bois, toutes les aspérités rocailleuses et tous les ravins du Suchet. Il n'y a là ni chemin, ni sentier, et à la clarté même du jour, et en ne perdant pas de vue la sommité de la montagne, on courrait risque de s'égarer, de faire inutilement de longs détours, ou de tomber dans un précipice.

On n'arrive point au haut du Suchet par une ascension en ligne directe. Tantôt on traverse un large plateau entouré de barrières qui ferment le pâturage; tantôt on pénètre dans un massif d'arbres, puis on descend dans un terrain marécageux, et de là s'élève une cime perpendiculaire ondulant du côté de la Suisse comme un immense tapis de verdure, bordée du côté de la France par un rempart de rocs, par des tiges de sapins, aux rameaux chétifs, contractés par le froid et brisés par le vent. C'est là le point le plus difficile du trajet, et lorsque, après avoir suivi péniblement les pas de notre guide sur le sol humide et glissant, nous arrivâmes à la crête de la montagne, notre pauvre guide cherchait le chalet qui devait être notre abri et ne le trouvait plus. « Nous devons pourtant, disait-il, en être bien près, » et il tournait à droite et à gauche, essayant de recueillir et de fixer ses souvenirs. Un brouillard épais nous enveloppait de toutes parts, une pluie fine, pénétrante tombait sans relâche, et la perspective de passer

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

417

la nuit en plein air, sur cette froide montagne, dans cette sombre atmosphère, était, il faut le dire, fort peu réjouissante. Après nous avoir conduits encore quelques instants, de long en large, sur la cime rocailleuse, le brave homme, bien sûr cependant de ne pas s'être trompé dans sa direction, poussa de toutes ses forces un cri qui résonna au loin dans le silence des ténèbres. A ce cri d'anxiété, plusieurs voix répondirent par une vibrante acclamation; c'étaient les armaillés du chalet, que la profonde obscurité de la nuit nous empêchait de distinguer. Nous n'en étions qu'à quelques centaines de pas. Nous nous dirigeâmes avec joie du côté de

la rustique demeure, où nous allions trouver au moins un asile contre la pluie et un feu bienfaisant. Il était près de minuit. Nous avions marché pendant quatre heures, et nous étions, des pieds à la tête, trempés par une pluie glaciale.

En arrivant, nous aperçûmes les bonnes gens de la cabane qui venaient à notre rencontre, et répétaient leur cri pour nous guider dans notre marche. Ils se hâtèrent de nous conduire auprès de leur foyer, où petillait encore la flamme de deux troncs de sapins, et voulurent eux-mêmes nous ôter nos chaussures. Tandis que deux d'entre eux travaillaient à nous rendre cet humble service, un autre allait nous chercher de gros sabots, et le fruitier nous offrait une jatte de lait frais.

Grâce à tous ces bons soins, nous nous trouvâmes en un instant réchauffés et reposés. Notre conducteur tira de sa besace nos provisions et les étala sur un banc. Nous invitâmes nos hôtes à partager notre souper, à boire une de nos bouteilles de vin, ce qui était pour eux un luxe rare, et, par reconnaissance, ils demandèrent à coucher sur les dalles du foyer et à nous céder leur lit. Ce lit était, je dois l'avouer, d'un aspect peu attrayant. Il me rappelait ceux des cabanes d'Islande, où nous n'osions entrer qu'en nous enveloppant le corps d'un sac en toile, muni d'un capuchon qui nous garantissait le visage contre un fâcheux contact. Une botte de foin ou de paille jetée dans quelque coin de l'habitation m'eût

bien mieux convenu ; mais il n'y en avait point, et refuser cette pauvre couche offerte avec tant d'empressement et de naïve cordialité, c'eût été commettre une cruauté. Nous acceptâmes donc ; et comme, lorsqu'on est fatigué, un lit d'armailé vaut en résumé un lit de roi, à peine étais-je étendu sur mon rude matelas que je m'endormis d'un profond sommeil.

Le lendemain matin, vers les trois heures, je fus éveillé par des cris ou plutôt par une sorte de mélodie tour à tour grave et aiguë, sonore et langoureuse. C'étaient les armaillés qui s'en allaient de côté et d'autre appelant leurs vaches par cette sorte de *ranz* helvétique, et poursuivant les rebelles dans le pâturage et les amenant au hangar pour les traire. Je me levai aussitôt pour être témoin de cette scène champêtre, une scène vraiment curieuse : une cinquantaine de vaches au poitrail luisant, aux mamelles pesantes, levant la tête à cet appel matinal, puis s'acheminant d'un pas lourd vers le chalet, en secouant leur large col, et en faisant résonner leur clochette métallique, leur *clarine* ; çà et là, de jeunes génisses éveillées, effarées, gambadant de côté et d'autre dans l'herbe touffue, puis le taureau à la pesante encolure, à l'œil voilé, debout, immobile sur ses jambes musculeuses, et regardant d'un air dédaigneux, comme un maître superbe, toutes ces esclaves se mouvoir à la voix d'un domestique du chalet.

Ces vaches ont un instinct singulier. Au commencement de l'été elles quittent gaiement leur étable de Suisse pour gravir en caravanes nombreuses les aspérités de la montagne. Elles portent docilement, matin et soir, leur tribut sous le toit du chalet; mais, quand vient le mois d'octobre, les voilà toutes saisies d'une impatience que rien ne peut apaiser. On a remarqué que, le 9 de ce mois, le jour même où on leur fait quitter le pâturage, elles prennent elles-mêmes l'initiative, et l'on en a vu plus d'une descendre de son propre mouvement au bas de la montagne, et s'en retourner sans guide à une longue distance, dans son village. Quant au

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

419

taureau, autant il est pendant l'été facile à conduire et inoffensif, autant il devient, vers cette époque, fougueux et terrible. Ce n'est pas sans péril qu'on traverse alors la pâture. A l'aspect seul d'un étranger, le puissant animal se lève, ses naseaux s'enflent, son œil étincelle, il s'élance par bonds impétueux à la poursuite du passant téméraire et fait retentir l'air de ses beuglements. Malheur à celui qui en ce moment terrible ne peut réussir à monter assez vite sur un arbre ou à escalader un mur! le taureau le déchirera avec ses cornes, et le roulera sous ses pieds.

Pendant que les armaillés reprenaient leur mobile tabouret, et allaient remplir leurs seaux, le soleil se levait à l'horizon sur un lit d'or et de pourpre, et le magnifique spectacle que j'avais espéré voir au Suchet, que j'étais venu chercher à travers l'orage et les ténèbres, allait se dérouler à mes yeux comme par magie. Le ciel, dégagé des ombres de la veille, étendait au loin son riant azur. La brise matinale déchirait, dispersait de tous côtés les nuages. Ils flottaient comme une mer houleuse sur les flancs de la montagne, et, à voir la cime du Suchet rayonnante au-dessus de ces tourbillons enchantés, on eût dit un fier vaisseau de guerre, élevant sa proue superbe au milieu des vagues écumeuses. Du haut de ce vaisseau nous regardions avec un charme indicible l'immense panorama qui peu à peu se déroulait et s'éclairait autour de nous. Un rayon du soleil, un coup de vent, emportait comme un rideau de théâtre un des voiles de la nuit, et, dans le silence de notre solitude, nos regards planaient à la fois sur la Suisse et la France. Là, les fécondes vallées du canton de Vaud, les lacs de Genève et de Neuchâtel, brillant comme des étoiles, les villes et les villages disséminés dans les prairies, et la grande chaîne des Alpes avec ses masses de neige, ses aiguilles de glace; de l'autre côté, le pays natal, les douces et mélancoliques rives des lacs de Saint-Point et de Labergement; l'église de Jougne, posée comme un nid d'aigle au haut d'une roche escarpée; plus loin, les larges plaines de la Chauxdarlier, et jusqu'aux fraîches cam-

pagnes qui avoisinent la noble ville de Dôle; cinquante lieues d'étendue du côté de la Suisse, plus de quinze lieues du côté de la France, voilà ce que nous observions avec une surprise et une sorte de saisissement difficiles à exprimer. Voilà ce qui, à certaines heures, fait palpiter, à la cime du Suchet, le cœur le plus froid et exalte la pensée la plus prosaïque.